

2MD
Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 19 FAUBOURG ALEXANDRE
ISAAC
97110 POINTE A PITRE
804443729 RCS POINTE A PITRE

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE GERANTE

DU 16/07/2024

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

**GOTHLAND Isabelle demurant ALLEE LES LAURIERS ROSES - ARNOUVILLE 97170
PETIT BOURG,
Propriétaire de la totalité des 5000 parts de 1 euros chacune composant le capital social de la
Société 2MD,
Associée unique de ladite société,**

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de 19 FAUBOURG ALEXANDRE ISAAC 97110 POINTE A PITRE à ALLEE LES LAURIERS ROSES - ARNOUVILLE 97170 PETIT BOURG, à compter du 01/08/2024.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à ALLEE LES LAURIERS ROSES - ARNOUVILLE 97170 PETIT BOURG.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Certifié conforme
